

## Conseil d'administration Séance du 24 septembre 2021

### Délibération modificative n°66-2021 Condition de réduction des tarifs « Grand public 2021/2022

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle et l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 portant modification des statuts de l'EPCC ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

Lors de sa séance du 26 mars 2021, les membres du conseil d'administration ont acté la nouvelle grille tarifaire pour l'année académique 2021/2022.

Il est proposé d'ajouter la condition de réduction suivante (**en gras dans le tableau**) :  
Le tarifs adulte deuxième cours s'appliquera également au deuxième adulte du même foyer à l'instar de ce qu'il se pratique déjà pour les enfants et adolescents d'un même foyer.

Désignation	Propositions Tarifs 2021/2022
<b>Ateliers d'initiation à la pratique artistique</b>	
<b>Adultes</b>	
<i>pour un cours</i>	<b>349,00 €</b>
<i>à partir du 2ème cours <b>et/ou du deuxième adulte</b></i>	<b>166,00 €</b>
<i>participation consommables ateliers gravure/lithographie</i>	<b>75,00 €</b>
<b>Adolescent 14-16 ans et 16-18 ans</b>	
<i>pour le 1er cours</i>	<b>109,00 €</b>
<i>à partir du 2ème cours et/ou 2ème enfant</i>	<b>55,00 €</b>
<b>Enfants 8-10 ans et 11-13 ans</b>	
<i>pour le 1er cours</i>	<b>84,00 €</b>
<i>à partir du 2ème cours et/ou 2ème enfant</i>	<b>42,00 €</b>
<b>Enfants 6-7 ans</b>	
<i>pour le 1er cours</i>	<b>60,00 €</b>
<i>à partir du 2ème cours et/ou 2ème enfant</i>	<b>31,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
014-200028132-20210924-Delib66-2021-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2021  
Date de réception préfecture : 28/09/2021

<b>Frais de dossier</b>	
<i>Les droits d'inscription des stages et des ateliers hebdomadaires "jeune public" et "public adulte" Incluent un montant forfaitaire de frais de dossier par inscription non-remboursable de 10 €</i>	<b>10,00 €</b>
<b>Stages Sites de Caen et Cherbourg</b>	
<b>Arts plastiques pour adultes (taux horaire)</b>	<b>5,70 €</b>
<b>Arts plastiques pour enfants (taux horaire)</b>	<b>4 €</b>
<b>Arts plastiques 1 enfant/1 adulte (taux horaire)</b>	<b>3,50 €</b>
<b>Stage intensif préparatoire aux concours d'entrée</b>	<b>300€</b>
<b>Heure formation professeur stagiaire/formation continue/Partenariats</b>	<b>50,00 €</b>

### DÉLIBÉRATION

Le conseil d'administration après en avoir délibéré,

**Approuve** les nouvelles conditions de réduction de grille tarifaire pour l'année 2021/2022,

**Autorise** le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 11

Votants : 18

Vote : à l'unanimité des voix